

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE
N°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.**

FINANCEMENT BIP 2022

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT DE LA STATION DE KOUNDEN.**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la **REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN, Arrondissement de KOUOPTAMO** dans le Département du Noun

et portent sur:

- A: TRAVAUX PRELIMINAIRES,
- B : BÉTON ARMÉ, MANÇONNERIE ET CARRELAGE,
- C : ELEMENT DE TOITURE/PLAFOND,
- D : TRAVAIL DU BOIS, DU MÉTAL ET DU VERRE,
- E : ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE ET PEINTURE.

2- Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de 03 mois

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

4 – Financement :

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2022.

5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze million) FCFA**

6- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Fouban, secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés.

7 – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la préfecture de Fouban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** payable à la **Recettes départemental des Finances du Noun.**

8 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la préfecture de Fouban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, au plus tard le **25 MAI 2022** à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE
N°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 25 MAI 2022 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation des offres techniques

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) des critères d'analyse des offres;
5. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
6. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;
4. Délai de livraison maximal de quatre-vingt-dix (90) jours ;
5. La capacité financière.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun.

16. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.



Fait à Foumban le

28 AVR 2022
LE PREFET
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- DDMINMAP/NOUN (pour information) ;
- ARMP/OUEST (pour insertion dans le JDM) ;



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE
N°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.**

FINANCEMENT BIP 2022

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Le Préfet du Département du Noun, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT DE LA STATION DE KOUNDEN.**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la **REFECTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN, Arrondissement de KOUOPTAMO dans le Département du Noun**

et portent sur:

- A: TRAVAUX PRELIMINAIRES,
- B : BÉTON ARMÉ, MANÇONNERIE ET CARRELAGE,
- C : ELEMENT DE TOITURE/PLAFOND,
- D : TRAVAIL DU BOIS, DU MÉTAL ET DU VERRE,
- E : ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE ET PEINTURE.

2- Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de 03 mois

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

4 – Financement :

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2022.

5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 (quinze million) FCFA**

6– Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Foumban, secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés.

7 – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable à la **Recettes départemental des Finances du Noun.**

8 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la préfecture de Foumban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés, au plus tard le **25 MAI 2022** à **10 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE
N°005/DAO/MINEPIA/SZK/F32/CDPMP/2022 DU 29/03/2022 POUR LE TRAVAUX DE REFECTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINT A LA STATION ZOOTECHNIQUE DE KOUNDEN.**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 25 MAI 2022 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation des offres techniques

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) des critères d'analyse des offres ;
5. Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
6. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;
3. Service après-vente ;
4. Délai de livraison maximal de quatre-vingt-dix (90) jours ;
5. La capacité financière.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de Note technique inférieur à 80% (22 Oui sur 27) ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès à la préfecture de Fouban, Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun.

16. Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Fait à Fouban le 28 AVR 2022

LE PREFET
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- DDMINMAP/NOUN (pour information) ;
- ARMP/QUEST (pour insertion dans le JDM) ;

